



# ingré

**Contact**

NUMERO 73

OCTOBRE 2010

## >> LE MOT DU MAIRE

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,

Comme vous avez pu le constater, les travaux de restauration de la toiture de l'église St Loup très endommagée par la tempête Xynthia de février dernier, ont débuté. Il s'agit d'un chantier très important pour notre commune, de plus de 350 000 euros, qui permet de valoriser cet élément majeur de notre patrimoine communal. Nous espérons que ces travaux puissent être achevés pour mai ou juin prochain afin que l'église puisse accueillir de nouveau les paroissiens, les mariages, communions etc. La Municipalité veut remercier pour leur aide, notamment financière, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret dans le cadre de la réserve parlementaire, la Fondation du Patrimoine, ainsi que les donateurs (individuels et entreprises) qui ont répondu à la souscription publique. **N'hésitez pas à participer à la restauration de notre église en faisant un don tout en bénéficiant d'importantes réductions d'impôts.** Les bons de souscription sont disponibles en mairie et sont envoyés sur simple demande.

Depuis quelques semaines, vous pouvez profiter de la **nouvelle piste cyclable de la route de La Chapelle** qui sécurise les déplacements des cyclistes et en particulier des élèves. Je veux remercier l'Agglo Orléans-Val de Loire qui a financé cette opération à hauteur de 250 000 €.

Après les travaux de rénovation d'assainissement réalisés il y a quelques mois **route de la Chapelle**, ont été récemment achevés ceux de la **rue des Cent Mines**. Suivra la rénovation de l'assainissement rue de Monpatour. Ainsi, les importants problèmes du réseau d'assainissement dans ce quartier seront enfin réglés. L'Agglo investit dans ces travaux près de 1 000 000 €. Mes remerciements vont à l'Agglo mais aussi aux services de la Ville d'Ingré.

Plusieurs travaux permettant d'améliorer l'accessibilité des bâtiments communaux ou d'espaces publics ont été récemment réalisés comme le chemin d'accès à l'Espace Culturel Lionel Boutrouche. Il s'agit là de permettre à nos concitoyens handicapés de pouvoir mieux se déplacer dans notre commune. A cet égard, je veux saluer le travail réalisé par la commission extra-municipale d'accessibilité au sein de laquelle siègent des Ingréennes et Ingréens handicapés et des associations mobilisées sur ces

questions de handicap. Chacune et chacun doit avoir sa place dans notre ville, c'est une des priorités de la Municipalité.

En fin d'année, débiteront les travaux de réfection de la rue du Château d'Eau qui permettront d'améliorer l'état et la sécurité de cette voirie communale très utilisée. Le coût de ce chantier s'élève à 550 000 €. Je veux remercier l'Agglo et tout particulièrement Alain TOUCHARD, Maire d'Ormes, en tant que Vice Président de l'Agglo chargé des Infrastructures pour l'attribution d'une subvention de 150 000 € pour cette opération. Sans cette aide financière, la Ville n'aurait pas pu engager ces travaux très attendus compte tenu de ses capacités financières limitées.

Comme vous pouvez le constater, malgré une situation financière délicate, la Municipalité investit et réalise de nombreux travaux et améliorations du cadre de vie grâce à des partenariats forts et efficaces.

Le mois d'octobre sera le « Mois Bleu » à Ingré. Comme l'an dernier les seniors pourront profiter de nombreuses activités et manifestations sur le thème « A tout âge : acteurs, proches et solidaires ». Depuis deux ans, la Municipalité a développé de nombreuses actions en direction des seniors tels que les après-midis cinéma, les thés dansants, les cours d'informatique, les activités inter-générationnelles etc. Le traditionnel repas des Anciens clôturera le « Mois Bleu » le 24 octobre au gymnase de la Coudraye.

Enfin, du 14 au 17 octobre, est organisé un déplacement à Castel Maggiore, notre Ville italienne amie auquel participent le Comité de Jumelage, la Chorale du Cercle Jean Macé, d'autres associations et des élus d'Ingré. Nous espérons accueillir nos amis italiens en 2011 pour signer officiellement le serment de jumelage. La Municipalité est heureuse du développement de nos relations avec Castel Maggiore car l'Europe se construit aussi dans nos communes grâce à l'échange direct entre les citoyens des pays de l'Union Européenne.

*Très Cordialement*

*Christian Dumas*

Christian Dumas,  
Votre Maire